



Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-PTT

Trimestriel n° 32 - Décembre 2006 - 3,05 €

Sommaire

René Crenier, militant
de la CGT depuis 70 ans
nous a quittés

pages 2-3

Les relations de la CGT-PTT
avec l'UGTA

pages 4-5-6

LE DOSSIER :

La décentralisation
syndicale dans les PTT
en région parisienne (1966)

pages 7 à 11

Il y 50 ans ou presque...
des jeunes postiers
syndiqués s'expriment

pages 12 à 15

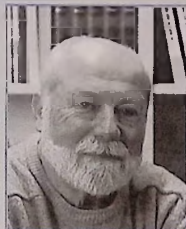
La vie de l'IHS

page 16

Institut
d'Histoire Sociale
CGT-PTT

Siège social : 263, rue de Paris
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00
Fax 01 48 59 25 22



Le billet

Internationale : l'Histoire nous parle

Dès 1864, l'aspiration à disposer d'une organisation capable de contrecarrer les visées du capitalisme se concrétise avec la création de l'**Association Internationale des Travailleurs**, plus communément appelée 1^{ère} Internationale. Elle rassemble à la fois des syndicats, encore peu nombreux, des groupements politiques et aussi des associations sociales comme les coopératives.

Après la disparition de cette 1^{ère} Internationale, en 1876, diverses autres organisations voient le jour, certaines éphémères, d'autres plus durables comme la **Fédération Syndicale Internationale** créée en 1919 qui, en refusant l'adhésion des syndicats soviétiques, entraîne ces derniers à créer, en 1920, leur propre organisation, l'**Internationale Syndicale Rouge**.

La même année, l'Eglise catholique patronne la **Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens (CISC)** à laquelle la CFTC adhère.

A la fin de la guerre de 1939-1945, sous la pression conjointe de forces a priori très différentes, allant de la CGT réunifiée aux Trade-Unions britanniques en passant par le CIO américain et les syndicats soviétiques, s'ouvre, à Paris, le 25 septembre 1945, une conférence internationale qui, le 3 octobre, se transforme en Congrès constitutif de la **Fédération Syndicale Mondiale (FSM)**.

"Un pas décisif était fait dans la voie de l'unité. D'immenses espoirs s'ouvraient pour les travailleurs de tous les pays. Ils allaient être de courte durée..."

En effet, la guerre froide s'installe. Au nom de l'anticommunisme, des scissions sont organisées simultanément dans plusieurs pays européens et les dollars américains coulent à flot pour casser la FSM. Le processus aboutit à la création par les scissionnistes, dont F.O. de la **Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL)**.

Aux difficultés dues à cette division s'ajoutent, dans les pays où le socialisme tente de se construire, des pratiques qui s'éloignent de la démocratie et qui cantonnent les syndicats dans le domaine de la gestion des œuvres sociales au détriment de la défense des revendications.

La CGT ne manque pas de les dénoncer, y compris à la tribune de la FSM. Mais il faudra attendre 1995 pour qu'elle se résolve à quitter cette organisation qu'elle avait contribué à créer.

Aujourd'hui, une nouvelle organisation, la **Confédération Syndicale Internationale**, vient de voir le jour. La CGT entend y tenir toute sa place. Certains craignent qu'à côtoyer des syndicats réformistes, elle y perde son âme. Le danger est sans doute ailleurs : la CSI a en face d'elle des entreprises multinationales, des institutions et des Etats qui considèrent que leurs intérêts se confondent. Ces forces vont-elles sans bouger le petit doigt laisser se construire un contre-pouvoir susceptible de mettre en cause leur domination ? L'Histoire montre de quoi le capitalisme est capable.

Maurice DESSEIGNE

* René DUHAMEL - "Aux quatre coins du manda" - Ed. sociales 1981.

René CRENIER, r depuis 70 ans

Après Georges Frischmann, René est le deuxième militant, né en 1919, la même année que la Fédération CGT des PTT, qui est décédé dans sa 87^e année.

C'est donc en trois mois deux grands militants de notre Fédération qui disparaissent.

René CRENIER est né le 7 février 1919 à Arbonne la Forêt en SEINE-et-MARNE. Dès 13 ans, René entre dans la vie professionnelle. Il est apprenti mécanicien à Dammarié les Lys. En 1936, année du début du Front populaire, à 17 ans René se syndique à la CGT. C'est donc en tant que syndiqué, puis militant, qu'il participe aux grèves de 1936.

Nous avons fêté cette année le 70^e anniversaire des acquis du Front populaire, en particulier le droit aux congés payés, la diminution du temps de travail, la revalorisation des salaires.

La grande lutte avait amené des acquis importants mais n'avait en rien diminué la hargne du patronat ; l'esprit de vengeance de celui-ci amena très vite une chasse aux militants : René fait partie des licenciés.

Son patron est un militant « Croix de Feu », les ancêtres de Le Pen.

Il retrouve du travail, toujours comme métallurgiste, mais en 1938, il est de nouveau licencié. En tant que militant de la CGT, il fait partie des fichés de la fameuse liste rouge, pour lesquels trouver du travail et le garder relevaient de l'exploit. Après un an de chômage, il retrouve en 1939 un emploi de terrassier, qu'il conservera jusqu'en novembre de la même année, date de son départ à l'armée, c'est aussi la guerre. En 1940, c'est la débâcle et l'exode. Avec son régiment, il se retrouve à Montpellier. Pour ne pas être affecté dans l'armée de Pétain, il parvient à se faire réformer.

Revenu dans sa Seine-et-Marne natale, en 1941, à 23 ans, René entre aux PTT, comme auxiliaire au Service des Lignes à Melun. C'est cette catégorie qu'il marquera fortement de son empreinte pendant plusieurs dizaines d'années.

Il participera et organisera de nombreuses luttes. Ne pouvant tout citer, nous évoquerons quelques unes des plus importantes :

- l'obtention de la prime de risques (7 ans de bataille),
- la réduction du temps de travail et la semaine en cinq jours,
- le reclassement de toutes les catégories des Lignes.

Mais en 1941, 2^e année de l'occupation de la France par les nazis, René n'accepte pas cette profanation. Pour la combattre, il entre dans la résistance en Seine-et-Marne.

Dans ce cadre, il participe à l'organisation de

groupes de résistants et aux sabotages sur les lignes téléphoniques de l'ennemi. Pour ces faits, il fut traduit devant le tribunal allemand en 1942, avec d'autres camarades des Lignes, Julien Torcal et Georges Mathiot, pour la coupure d'un câble très important pour l'ennemi. Ils

Mérite National, au titre de toutes ses activités, en particulier syndicales.

Après la guerre, il milite à la section syndicale des Lignes de Melun. Très vite, il prend de plus en plus de responsabilités, tant au niveau de sa catégorie, que du département et devient le



Manifestation au Ministère des PTT, le 10 mars 1981, avec les retraités



Moment de convivialité : Marcel AGASSANT et René CRENIER

seront relâchés faute de preuves.

En 1944, René participa aux combats de la libération à Melun.

De ce fait, René a reçu la Croix du Combattant de la dernière guerre, ainsi que la Croix du Combattant volontaire de la Résistance. En 1985, il a reçu la Croix de Chevalier dans l'ordre du

Secrétaire du syndicat CGT/PTT de Seine-et-Marne. A cette époque, tout le travail militant se passait en dehors des heures de travail. C'était une occupation de tous les instants, soirée et souvent week-ends.

En novembre 1950, lors du 13^e Congrès Fédéral, René, de par ses responsabilités, est élu Membre de la

Le relais

8^e année de parution Trimestriel - 3,05 €
Directeur de la publication: Bernard Bourche

Rédaction administration:
263, rue de Paris, case 345
93515 Montreuil Cedex

4^e trimestre 2006 - Dépôt légal N° 16238
CPPAD N° 0902 681018
Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

militant de la CGT nous a quittés.

Commission Exécutive Fédérale. En novembre 1951, il devient permanent de la Fédération pour les Services Techniques, en remplacement d'un valeureux militant, René Bontems, mort dans un accident de voiture en allant participer à une réunion.

René a occupé et assumé des responsabilités dans bien des domaines. Il a représenté la Fédération et la CGT lors d'activités internationales. Il a participé aux négociations, soit à la Fonction Publique, ou aux PTT, en particulier pendant les grandes grèves de 1953 et 1968.

semaine de 40 heures en 5 jours, lutte qui fut un succès.

René assumait également la direction de la Commission Fédérale des originaires des DOM. Il était très apprécié par ces personnels qui occupaient surtout les grades de base des Lignes et de la Distribution.

C'est aux Lignes qu'il a donné toute l'ampleur de ses capacités d'organisateur, d'homme de masse et d'action.

Pendant plus de 20 ans, il a déployé une très grande activité dans cette catégorie qui occupa une place essentielle dans les combats et les succès revendicatifs de la Fédération. Il a contribué à ancrer profondément et durablement la CGT parmi ce personnel qui exprimera sa confiance au travers des votes CGT aux CAP, où nous avions les 3/4 des élus.

René a quitté la responsabilité des Lignes en 1974, à 55 ans. Il avait préparé son remplacement en formant trois camarades qui lui succédèrent.

René n'a pas pour autant quitté la Fédération, mais seulement changé de bureau et pris la responsabilité de la section des retraités en remplacement de Louis Pénissard qui aspirait à poursuivre sa retraite dans le Var.

En 1975, il a donné naissance au Bulletin des retraités. Il a participé à la naissance de l'UFR qui remplacera la section nationale des retraités. Il impulsa dans cette catégorie un mouvement qui fit progresser de façon importante le nombre de syndiqués.

Il a aussi été le créateur de LSR-PTT « Loisirs et Solidarité Retraités » à la Fédération, et a impulsé la création de sections départementales.

René c'est aussi le militant politique. Dirigeant du Parti Communiste Français de Seine-et-Marne, il fut conseiller municipal de Dammarie-les-Lys à la Libération, puis deuxième adjoint au maire de Livry sur Seine de 1977 à 1983.

Lors de son départ en retraite, Albert LE GUERN, alors Secrétaire Général de la Fédération, dans l'hommage qu'il rendait à René, déclarait : « il y a des mots dont la signification impose le respect et force l'estime générale, parmi ceux-ci, il y a le mot fidélité, c'est bien un de ceux qui caractérisent la vie de militant ».

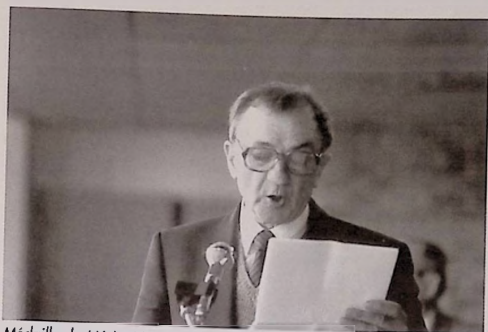
On retiendra aussi que René était un polémiste de talent, un brillant orateur, un négociateur tenace.

Pour conclure son discours de départ à la retraite, René avait tenu à citer Victor Hugo : « ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent ».

Lors de ses obsèques, Jean SOULEIL a adressé les condoléances de la Fédération à toute sa famille et assuré de la volonté de ses remplaçants de continuer de faire vivre et de valoriser toujours et encore cette citation de Victor Hugo.

Jean a terminé en saluant l'engagement et le dévouement de René en direction des travailleurs.

Jacques MEZESCAZES



Médaille du Mérite National en 1985



Médaille du Mérite National en 1985

Un an plus tard, en 1952, René est élu au Bureau Fédéral, responsabilité qu'il occupera jusqu'au 25^e Congrès en novembre 1982.

En 1957, il est élu Secrétaire général adjoint de la Fédération, il le restera jusqu'au 22^e Congrès en 1972 où il est réélu jusqu'en 1975, date de son départ à la retraite.

A son arrivée à la Fédération, il prit en main la revendication de la prime de risques, qui fut obtenue en 1956, après une bataille de plus de cinq ans. Il participa à la lutte pour la titularisation des auxiliaires.

A la fin des années 50 et au début des années 60, il organisa la lutte pour la

Les relations de la C

par Louis CARDIN

L'histoire sociale algérienne s'est réalisée à l'intérieur de la CGT qui est demeurée ainsi la maison commune jusqu'aux premières années de la lutte de libération. Le mouvement ouvrier combine l'histoire coloniale et l'histoire nationale.

Il y a eu des accélérations de l'histoire.

Les grèves de 1936 favorisèrent la syndicalisation des travailleurs algériens

Après la seconde guerre mondiale, avec le développement du nationalisme algérien, parallèlement l'encadrement de la CGT s'algérienne et l'autonomie de la CGT vis-à-vis de la métropole s'affirme.

La CGT a été l'école de formation syndicale sous la colonisation, syndicat de masse et de classe, elle devient l'UGSA en 1954, et cela favorisera la création rapide de la centrale nationale UGTA après 1956; les cadres et les militants de l'UGTA sortent de la CGT. L'UGSA va se dissoudre, l'UGTA entre dans la clandestinité en 1957. L'UGTA, fille algérienne de la CGT, dont les premiers militants ont payé un lourd tribut pendant la guerre de libération nationale, sera en difficulté dès les premières années de l'indépendance à cause de sa subordination au pouvoir politique. Devenue organisation de masse au sein du parti unique FLN, son statut est gravé dans la Charte nationale de 1976.

1962

La Fédération UGTA-PTT se reconstitue et dès le mois d'août, elle rencontre la Fédération CGT des PTT à Paris pour demander de l'aide concrète.

Une délégation de l'UGTA-PTT, avec son secrétaire général, REBBA Slimane, participe au **18^e Congrès de la**

Fédération CGT des PTT, en novembre 1962.

L'accueil de la délégation algérienne par les congressistes des PTT est particulièrement enthousiaste, les militants CGT ont vécu pendant ces 7 années des luttes pour la Paix en Algérie qui marquent si fortement l'histoire de la Fédération. Combien de réunions, de pétitions, de grèves, mais aussi de répressions (René Boyer, jeune militant des chèques postaux de Paris, qui refuse de faire son service militaire en Algérie et qui sera révoqué; il y a 9 mois seulement que deux militants de la CGT-PTT, Anne-Claude Godeau, agent des chèques postaux, et Jean-Pierre Bernard, dessinateur à la Direction régionale des Télécommunications de Paris, ont été tués à Charonne lors des manifestations contre l'OAS)...

Les délégués font une ovation aux délégués de l'UGTA. Ils vivent avec une exaltation non dissimulée ces moments intenses de chaleur fraternelle, de solidarité avec les représentants du peuple algérien, ce peuple qui a tant souffert mais qui par son courage, ses sacrifices, ses martyrs, a montré jusqu'au bout sa détermination, sa soif de liberté, et est venu à bout des colonialistes, pour son indépendance si chèrement acquise.

Dans les PTT algériens, la situation au moment de l'indépendance est désastreuse. Voilà ce que dit REBBA Slimane, secrétaire de la Fédération Postale d'Algérie (UGTA) lors de son intervention :

«... Les postiers algériens ont payé un lourd tribut à la libération nationale. Des dizaines sont morts, dont notre trésorier national, des centaines ont été emprisonnés, internés dans les camps, torturés.

De nombreux bâtiments postaux dont une grande majorité d'installations techniques ont été détruits par l'O.A.S.

L'administration colonialiste ne favorisait guère la promotion des Algériens si ce n'est par des opérations politiques psychologiques dites musulmanes qui ont été vouées à l'échec.

La Fédération Nationale des Travailleurs des PTT, affiliée à l'UGTA, était reconstituée au grand jour dès le 19 mars 1962.

Très vite, elle reprit son activité auprès des postiers et de l'administration. Pendant toute la période allant du cessez-le-feu à l'indépendance, elle dirigea seule, en l'absence de toute autorité algérienne, l'administration des PTT (vous savez que l'O.A.S. avait une emprise telle que pas un seul délégué de l'Exécutif provisoire algérien ne pouvait se rendre auprès d'un service quelconque).

Notre fédération ouvrit des bureaux de postes pour les Algériens qui étaient faits prisonniers dans leur quartier, avec la complicité des autorités coloniales encore en place. Elle fit garder par ses militants, jour et nuit, certaines installations vitales telles que le central téléphonique d'Alger et le garage régional. La cité même des PTT, où logeaient de nombreux postiers algériens, était protégée par ses soins contre les attaques de l'O.A.S.

Elle forma des techniciens, des agents et des cadres. C'est ainsi que d'importants centres, tels que le centre de tri et le centre de chèques postaux, furent placés, dès les premiers jours de l'indépendance, sous l'autorité d'agents algériens.

Pour parer au sabotage de nombreux cadres français, la Fédération Nationale des Travailleurs des PTT de l'UGTA fit déléguer par l'Exécutif provisoire certains cadres algériens à des postes de haute responsabilité (Direction centrale, directions régionales, directions départementales, etc...)

Nous signalons avec plaisir que de nombreux collègues français se sont dépensés sans compter pour nous aider. Nous ne saurons jamais assez les remercier.

Les semaines qui ont suivi notre accès à l'Indépendance, ont été troublées par des incidents politiques que nous déplorons. De nombreux Français ont été, à cette époque, victimes d'injustices qui ne sont autre chose que le fruit naturel de toute guerre longue et atroce et qui ont profité de la situation...»

1963

Les relations avec l'UGTA sont épistolaires et concernent plus des cas particuliers et des demandes de renseignements de la part des Algériens, l'Administration algérienne ayant conservé la réglementation française.

1964

2^e Conférence Nationale de la Jeunesse de la Fédération CGT des PTT

Elle a lieu les 2 et 3 mai 1964 à Issy les Moulineaux. Une délégation du Comité Directeur des Jeunesses syndicalistes et des Syndicats des PTT d'Algérie, composée des camarades Mohamed AIDER et Tahar CHEHIL, a suivi les travaux de la Conférence

C'est avec une grande émotion et avec une grande joie que les camarades algériens sont salués par les jeunes délégués. Depuis 1962, des contacts étroits se sont noués avec les Algériens et permettent d'envisager des relations fructueuses et amicales entre les jeunes des PTT de France et d'Algérie. Un échange de jeunes des PTT entre les deux pays est prévu pour 1965.

Au cours du repas offert aux délégués algériens, lors de la soirée qui suivra la clôture de la Conférence, Claudine DAUMAS (responsable fédé-

GT-PTT avec l'UGTA

rale de la jeunesse), Mariette FOURDINIER (Chèques postaux de Paris), Louis CARDIN (Télécoms de Paris) feront plus ample connaissance avec Tahar CHEHIH et Mohamed AIDER.

1^{er} Congrès de l'UGTA- PTT

Le Congrès constitutif de la Fédération Nationale des Travailleurs des PTT d'Algérie, adhérente à l'UGTA, a lieu à Alger, les 27 et 28 juin 1964.

La Fédération Nationale des Travailleurs des PTT CGT, invitée à assister aux travaux, est représentée par Georges FRI-SCHMANN, Secrétaire général, Emile QUERE et Roger CROS, membres du Bureau fédéral

La séance inaugurale a été marquée par la déclaration du ministre des PTT, Abdelkader ZAIBEK

Le rapport d'orientation soumis aux congressistes met beaucoup l'accent sur les problèmes des télécommunications. Après avoir noté que « la relève a pu se faire sans grande difficulté au centre de chèques postaux et dans les principaux services postaux, les perspectives d'avenir des Télécom, se présentent sous un jour assez sombre ».

Les problèmes évoqués sont l'insuffisance de formation professionnelle, l'insuffisance du recrutement des techniciens à cause du peu d'attractivité.

Sur la coopération, voici ce que dit le rédacteur du document d'orientation :

« Les travailleurs des PTT saluent chaleureusement leurs camarades français, techniciens ou autres, qui au lendemain de l'Indépendance, ont répondu à l'appel qui leur était lancé, je voudrais dire aux camarades de la CGT combien nous sommes reconnaissants pour l'aide qu'ils n'ont cessé de nous apporter dans les moments les plus durs de notre histoire... »



Alger - 1^{er} congrès UGTA-PTT - juin 1964



1966

2^e Congrès de l'UGTA-PTT

Les 21, 22 et 23 Avril 1966, a lieu à Alger, le 2^e Congrès National des Travailleurs des PTT algériens.

La Fédération UGTA des PTT a invité la CGT et la CFDT.

C'est Jean ABBADIE, Secrétaire général adjoint de la Fédération CGT des PTT et Secrétaire de la Région pari-

sienne, qui assure cette délégation.

Dès l'ouverture du Congrès, le président rappelle les sacrifices des travailleurs des PTT algériens, tombés dans la lutte

Les relations de la CGT-PTT avec l'UGTA

pour l'indépendance. Il tient à rappeler qu'on n'oublie pas, en Algérie, la solidarité manifestée par les postiers français dans cette dure période, et que les noms d'Anne-Claude GODEAU et de Jean-Pierre BERNARD, martyrs du 8 février 1962, militants de la CGT des PTT, ne seront jamais oubliés...

... Les tâches multiples au lendemain de l'indépendance, les événements politiques et notamment le coup d'Etat du 19 juin 1965 avec les changements de dirigeants, ont rendu particulièrement ardues les premiers pas de la jeune organisation syndicale, l'UGTA-PTT.

Les débats ont montré la volonté de lutte du mouvement syndical pour défendre et élargir les conquêtes de la Révolution.

Dans le compte rendu fait par la délégation, Jean ABBADIE a noté que le Congrès s'est prononcé :

- pour le développement de l'activité de l'UGTA dans le cadre de la Charte d'Alger et a affirmé que la lutte pour la liberté et le socialisme sont indivisibles;
- la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs avec notamment tout ce qui concerne la législation du travail, le statut de la Fonction publique;
- les avantages sociaux, le plan de développement;
- la défense et la consolidation des acquis de la Révolution;
- la lutte acharnée en vue de démasquer et de châtier les contre-révolutionnaires, les profiteurs et les spéculateurs de tous genres qui s'approprient les biens du peuple.

Jean ABBADIE salue le Congrès en affirmant la constante solidarité de la CGT avec les travailleurs des PTT algériens. Au nom de la Fédération CGT des PTT, il assure les congressistes algériens des

vœux de plein succès dans leurs tâches et formule le souhait que se développe et se renforce l'amitié des travailleurs des PTT de nos deux pays. C'est avec beaucoup de chaleur et de cordialité que les dirigeants de l'UGTA et les congressistes ont accueilli Jean ABBADIE, témoignant ainsi de la profonde qualité des liens qui unissent l'UGTA et la CGT et qui furent forgés par tant de luttes communes.

1967

20^e Congrès de la Fédération CGT des PTT

Du 21 au 25 novembre 1967, a lieu le 20^e Congrès Fédéral et de nombreuses délégations des Fédérations des PTT ont été invitées, dont l'UGTA-PTT.

Georges FRISCHMANN, Secrétaire Général de la Fédération, avant de présenter le rapport d'activité et d'orientation, fait une longue introduction où il salue, l'une après l'autre, les délégations.

Voici ce qu'il dit à la délégation algérienne :

« Nous avons la grande joie de retrouver nos camarades d'Algérie. Leur amitié nous est particulièrement chère. Tout d'abord, parce que c'est avec notre Fédération qu'ils ont pu créer des organisations syndicales au temps de la colonisation. Que nous ayons eu la même carte syndicale pour lutter contre nos exploitateurs communs, c'est un souvenir que nous n'oublierons jamais. Mais, surtout, que nous soyons toujours restés du même côté de la barricade, en luttant pour mettre un terme à la guerre d'Algérie, pour la reconnaissance de l'indépendance du peuple algérien et contre les fascistes de l'OAS, c'est dire toute la valeur de notre amitié. Camarades Algériens, maintenant que votre pays est libre, sachez bien que nous suivons vos efforts pour liquider le

lourd héritage du colonialisme et les entraves qui n'ont cessé d'être accumulées depuis. Vos frères de France vous félicitent et vous souhaitent plein succès dans l'immense travail que vous avez entrepris pour le bonheur de votre peuple »

Le secrétaire de la Fédération UGTA-PTT, Mohamed FERHAT* apporte son salut le plus fraternel aux congressistes et ses vœux de succès. Après avoir salué la mémoire d'Anne-Claude GODEAU et de Jean-Pierre BERNARD, tombés dans la lutte pour la paix en Algérie, le camarade FERHAT

déclare qu'en dépit des épreuves, l'amitié entre les travailleurs des PTT de France et d'Algérie est demeurée intacte. La participation réciproque de délégués aux congrès des deux Fédérations en est le vivant témoignage...

* Il faut noter que Mohamed FERHAT a remplacé, en tant que secrétaire de la Fédération UGTA-PTT, Ahmed HAMOUI, élu l'année précédente au 2^e Congrès, ce dernier ayant été rapidement évincé, jugé trop « revendicatif » par les dirigeants du FLN.

Des militants de la CGT-PTT coopérants en Algérie

Dès 1963, des militants de la CGT-PTT sont partis en coopération en Algérie, notamment Jean CHAIGNE et Gaston SALESES.

En 1964, Louis CARDIN, déjà sollicité par Émile QUERE, prend, à l'occasion de la 2^e conférence nationale de la jeunesse et à la demande de CHEIH, l'engagement de partir en coopération en Algérie. Il s'y rendra en 1965, rejoignant Charles SANCET, parti en début d'année.

Pour le 20^e congrès de la CGT-PTT, tenu en novembre 1967, parmi les messages reçus, on note celui-ci, venant d'Algérie : *« Camarades de la CGT servant en Algérie au titre de la coopération technique adressent leur salut fraternel le plus chaleureux aux délégués du 20^e congrès. »* Il a été envoyé par les camarades Guy FEUILLADE, Gaston SALESES et Louis CARDIN



Paris - Délégation UGTA-PTT - janvier 1975

La décentralisation syndicale dans les PTT en région parisienne (1966)

Les syndicats départementaux des PTT de la région parisienne se sont constitués il y a 40 ans, en 1966, au moment où ont été créés les départements qui composent l'actuelle région Île-de-France. Revenir sur les conditions de cette restructuration syndicale permet d'avoir un aperçu du contexte politique de l'époque et de retracer une page de notre histoire syndicale dans la corporation régionale. C'est ce que tente cet article réalisé à partir de quelques documents syndicaux de l'époque et de souvenirs personnels. Il est regrettable que bien des archives aient disparu.

C'est la loi du 10 juillet 1964 qui a décidé de l'architecture géographique et administrative de la région parisienne¹. Elle s'est mise en place progressivement mais l'essentiel s'est opéré dans les années 1966-1967. Antérieurement, trois départements la composaient : la Seine, la Seine-et-Oise, la Seine-et-Marne. Deux d'entre eux présentaient une configuration assez curieuse. D'une part la Seine, avec Paris comme chef-lieu et une centaine de villes autour, d'autre part la Seine-et-Oise avec quelques 600 communes en anneau autour du département de la Seine et Versailles pour préfecture. Ce qui donnait un département énorme et biscornu qu'on visualise mieux devant une carte où on voit que Pontoise, Étampes, Corbeil-Essonnes, Ablis, Villepinte, Sèvres, Villeneuve-Saint-Georges, Roissy en étaient. La Seine-et-Marne à l'est, avec les caractéristiques d'un département de province, n'a pas été touchée par la réorganisation.

Cette structuration datant pour l'essentiel du second empire représente, y compris pour la bourgeoisie, un anachronisme et un obstacle au développement prodigieux que connaît la région sur le plan industriel, commercial et social. La loi a divisé le département de la Seine en quatre départements : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne. La Seine-et-Oise a donné les Yvelines, le Val-d'Oise et l'Essonne. Pour l'essentiel le découpage s'est effectué sur la base des anciens départements. Néanmoins, certaines communes de la Seine-et-Oise ont été rattachées aux départements de l'ex-Seine. Par exemple, pour les Hauts-de-Seine, les villes de Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Garches, Ville d'Avray, Vaucresson, Meudon, Marnes-la-Coquette appartenaient à la Seine-et-Oise.

¹ Elle est devenue, en 1977, Région Île de France avec les huit départements actuels. Elle a alors pris le statut de collectivité territoriale avec un Conseil régional élu et un Préfet.

Il en a été de même pour le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis. Ce ne sont pas seulement des soucis topographiques qui ont prévalu dans le découpage des nouveaux départements.

Une réforme au service d'objectifs politiques

Cette réforme administrative a correspondu à bien des préoccupations politiques. Entre autres, notons la volonté de voir disparaître le Conseil général de la Seine composé de très nombreux conseillers de gauche élus dans les banlieues ouvrières. Autre ambition, celle de démanteler le département de la Seine dont le Préfet qui administrait également Paris (le premier Maire n'a été élu qu'en 1977), avait presque autant de pouvoir que le Premier ministre. Cette situation constituait un obstacle supplémentaire à la mise en chantier de l'aménagement de la région.

La région avait été transformée en district par la loi du 2 avril 1961 avec comme responsable un délégué général directement rattaché au Premier ministre. Ce responsable, doté d'un budget, disposait de pouvoirs économiques et politiques importants. Nommé en 1965 à la tête de ce district, Paul Delouvrier va prendre en main la mise en œuvre du schéma d'aménagement du territoire régional conçu pour répondre aux exigences de déploiement des monopoles qui utilisent de plus en plus les institutions de l'État. C'est la période de lancement des villes nouvelles pour le desserrement de la partie centrale et pour vider Paris de sa population ouvrière afin d'en faire une place d'affaires et ouvrir la voie à la spéculation foncière et immobilière. C'est aussi la période d'importantes décisions : transfert des Halles de Paris à Rungis, démarrage de la construction du quartier de la Défense, lancement des travaux du réseau express régional (RER) et d'infrastructures de transports routiers (périphérique, A 86, A 104, etc.).

La décentralisation de 1966 est pour le pouvoir politique le moyen d'appliquer plus aisément à la région parisienne les dispositions des décrets de mars 1964 relatives à l'organisation des services de l'État dans les départements. Ces décrets délèguent et concentrent l'autorité du pouvoir central entre les mains du préfet, en lui transférant les pouvoirs de décisions détenus par les chefs de services administratifs, parfois plus sensibles aux pressions populaires. Le préfet se voit ainsi attribuer la double qualité de délégué exclusif de tous les ministres et d'administrateur omnipotent du département. Ceci lui permet d'exercer une tutelle plus forte sur les municipalités.

Le pouvoir prétend vouloir rapprocher l'administration des citoyens. En fait, la réforme a pour but de mettre les structures administratives en état de réaliser les objectifs de sa politique rétrograde et anti-sociale. En effet, le pouvoir gaulliste est en place depuis 1958. En décembre 1965 de Gaulle a été réélu Président de la République, mais seulement au deuxième tour avec 55 % des suffrages. Au premier tour, face à François Mitterrand, candidat unique de la gauche, il recueille 44% alors qu'en 1958 il avait été élu au premier tour avec 80% par un collège de grands électeurs. Au référendum du 28 octobre 1962 qui décidait de l'élection du Président de la République au suffrage universel, il avait recueilli 62% de oui. La politique sociale ou plutôt anti-sociale a sérieusement entamé sa popularité.

En 1966, Georges Pompidou est Premier ministre, Michel Debré est ministre des Finances, Jacques Marette, ministre des PTT. La mise en place d'un plan de « stabilisation » se traduit essentiellement par le blocage des salaires qui va détériorer gravement le pouvoir d'achat de tous les salariés. En outre, les restrictions sont imposées aux budgets des PTT pourtant excédentaires (139 milliards de francs en 1965). Ces réductions budgétaires ont pour conséquence l'ag-

gravation des conditions de travail du fait de la crise des effectifs et de l'accroissement du trafic. Cela réduit d'autant les possibilités d'avancement. Les trusts s'intéressent de plus en plus aux télécommunications et le pouvoir politique crée les conditions pour qu'ils se servent par le biais de marchés avantageux et juteux.

L'action de la CGT

La CGT a combattu cette déconcentration des pouvoirs. Le Comité confédéral national (CCN) de juin 1964, dans une longue déclaration, en dénonce les dangers et son caractère réactionnaire qui ouvre la voie à l'arbitraire. Dans ce texte, la Confédération avance des propositions pour une réforme démocratique de l'administration qu'elle estime indispensable et possible.

L'année 1966 a été marquée par de nombreuses actions de forme et de nature très diverses. Le 17 mai 1966, à l'appel CGT, CFDT, FO et FEN, trois millions de grévistes participent à une journée interprofessionnelle de grève nationale. Cette mobilisation jugée sans précédent par les syndicats s'inscrit dans le prolongement de trois journées d'action des 24, 25, 26 février, à l'appel de la CGT et de la CFDT, pour l'augmentation des salaires et marquées par d'importants arrêts de travail.

Un accord confédéral du 10 janvier 1966 entre la CGT et la CFDT (créée en 1964)

portant sur des objectifs de luttes tels l'amélioration du pouvoir d'achat, l'emploi, la sécurité sociale, a favorisé l'essor des actions. Le 14 juin et le 18 novembre 1966 ont été d'importantes journées d'actions nationales. Dans la Fonction publique, l'unité d'action fait une timide avancée avec un premier meeting commun CGT, CFDT, FEN, FO.

Le personnel des PTT a participé à toutes ces actions interprofessionnelles, il a aussi agi de diverses façons et à moult reprises par catégories et dans les services.

La lecture du *Journal Fédéral* et des bulletins de

Ca s'est passé en 1966

- La femme devient juridiquement l'égale de l'homme par exemple elle peut sans l'autorisation de son mari ouvrir un compte bancaire ou postal.
- Le congé maternité passe de huit à quatorze semaines.
- Un décret définit la représentativité des confédérations de salariés et des organisations patronales.
- Le film *La religieuse* adapté du texte de Diderot par le metteur en scène Jacques Rivette est censuré.
- Le film de Claude Lelouch *Un homme et une femme* obtient la Palme d'or au festival de Cannes.
- Les troupes françaises sont retirées de l'Otan.
- La révolution culturelle chinoise débute avec la publication du « petit livre rouge ».
- Lucien Aymar, un français, gagne Le Tour de France.
- Le poète André Breton décède.
- La coupe du monde de football se déroule en Angleterre. En finale, l'équipe d'Allemagne est éliminée par l'équipe d'Angleterre qui devient championne du monde.

catégories de l'année 1966 fait état d'un impressionnant calendrier de luttes. Les revendications d'augmentation des effectifs, d'amélioration des conditions de travail, de reclassement, de revalorisation des salaires et des primes, de réduction du temps de travail sont au cœur de ces actions. L'exigence de la fermeture des bureaux de poste le samedi à midi est une mobilisation marquante du moment. La plupart de ces actions se réalise dans l'unité notamment celles concernant les revendications de services. La Fédération CGT y joue un rôle prépondérant ; son audience est en progrès : aux élections des commissions administratives paritaires (CAP) de mars 1965, elle recueille 84 289 voix soit 43 % des suffrages avec un gain de 14 000 voix (+3,8 %).

Ce bref panorama du contexte social et revendicatif serait bien incomplet sans rappeler et souligner les nombreuses actions et initiatives en faveur de la paix au Vietnam et pour le retrait des troupes américaines que les manifestants exigent en scandant le slogan « US Go Home ! ».

Quelle décentralisation syndicale ?

C'est dans ce contexte social et de grande activité revendicative que s'est préparée et réalisée la décentralisation syndicale. Il faut avoir à l'esprit ce qu'étaient les structures de la CGT des PTT dans le département de la Seine. Cinq syndicats couvraient les différents services : le syndicat des Services Postaux de la Seine ; le syndicat des Télécoms de la Seine ; le syndicat des bureaux-gares et ambulants ; le syndicat des Services financiers de Paris ; le syndicat du Service Auto. Ces syndicats s'étaient constitués, en novembre 1955, lors d'une première décentralisation du syndicat de la Seine de la Fédération Postale. Le *Bulletin des ambulants et des Bureaux-gares* (octobre - novembre 1955), dans un article intitulé *Idee de décentralisation* donne la raison majeure au besoin de décentralisation du syndicat : « L'unanimité s'est faite pour constater que c'est un syndicat lourd, parce que rayonnant sur un grand nombre de sections dans des services totalement différents et devant organiser l'action de nombreuses catégories.

La structure du bureau régional tente de répondre à ces besoins en comportant des secrétaires de branche et des secrétaires de catégories. A plusieurs reprises le Bureau fédéral devait examiner avec l'équipe dirigeante de la Région, aussi bien la direction que le fonctionnement de notre syndicat départemental de la Seine ». Le bulletin en question fait état de la lettre du Bureau fédéral, signée Georges Frischmann, aux membres de la CE départementale où il donne son avis en vue « ... d'éviter d'aboutir à la constitution de syndicats départementaux de catégories. Des syndicats de catégories nous conduiraient en effet, sur des positions d'un corporatisme étroit et sectaire, c'est à dire à l'encontre de la ligne que s'est tracée le congrès confédéral ». Enfin, il propose « la constitution de syndicats départementaux dirigeant chacun des groupes

d'entreprises de même activité professionnelle ou de même nature et dont les personnels ont, soit certaines affinités, soit le plus souvent une même direction administrative ». Ainsi, les propositions ont été approuvées par la Commission exécutive départementale et ont abouti à la création des cinq syndicats cités plus haut. Chaque syndicat adhéra directement à l'Union départementale de la Seine, une coordination fut jugée nécessaire mais « simplement formée de la réunion des secrétariats des cinq syndicats de la Seine avec, en cas de besoin, ceux de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne »². Le siège des syndicats est resté à l'annexe de la Bourse du Travail³, ils ont utilisé le même appareil technique. Telle était la situation au moment de la restructuration en 1966.

Vers un syndicat mixte par département

L'idée de créer un syndicat mixte de type fédéral par département domine. Plusieurs raisons poussent à faire ce choix. Chaque département serait doté de ses propres autorités (préfet, conseil général) et affirmerait aussi ses particularités. En mai 1966, les unions départementales interprofessionnelles de la Seine et de la Seine-et-Oise décidaient de se décentraliser et de créer une union départementale par département. Les congrès constitutifs ont eu lieu le 5 novembre 1966 pour la Seine, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et le 3 décembre 1966 pour les Yvelines. D'autres corporations comme la métallurgie, les services publics, la construction, font de même.

Avec un certain retard l'administration, notamment La Poste, va mettre en place des directions départementales. Sans modifier ses circonscriptions tarifaires et sans forcément respecter les limites départementales, les Télécoms envisagent une déconcentration.

En fait, la décentralisation a essentiellement concerné deux syndicats de la Seine, les Services Postaux et les Télécoms, et celui de Seine-et-Oise qui est un syndicat mixte de type fédéral. Le syndicat des chèques postaux et celui des bureaux-gares (les centres de tri de banlieue n'existent pas, ils ont été créés après la grève de 1974) n'ayant aucun service et donc aucune section en dehors de Paris, n'ont pas été touchés. Le service Auto n'avait que quelques unités de travail en banlieue, aussi a-t-il été décidé de ne pas décentraliser le syndicat.

Pour le syndicat des Services Postaux de la Seine, décentraliser est une opportunité à saisir car le besoin de déconcentration devient nécessaire et d'ailleurs évoqué à plusieurs reprises dans les réunions. En effet, avec 6 300 syndiqués et 190 sections syndicales, son fonctionnement devenait lourd malgré une organisation en trois secteurs d'activités : bureaux de poste

2. Le *Bulletin des ambulants et des Bureaux-gares* (octobre - novembre 1955).

3. 67 rue de Turbigo à Paris.

centraux d'arrondissement, bureaux satellites, bureaux de banlieue. Une commission avait été créée, avec un responsable par secteur : Sandrine Béliard pour la banlieue, Fernand Gabaud pour les satellites, Daniel Adeline pour les centraux. Jean Abbadie était secrétaire général du syndicat, il assurait la coordination régionale, il était également secrétaire général adjoint de la Fédération des PTT. Il a joué un rôle prépondérant et déterminant dans la réalisation de la décentralisation. Ces commissions ont une activité réelle et soutenue. Elles se réunissent régulièrement, font des propositions d'actions, éditent des tracts et bulletins, prennent des initiatives, organisent des délégations auprès des directions de l'administration. Dans le département de la Seine il y avait plusieurs directions pour La Poste : Paris Nord, Paris Sud, Banlieue. J'ai le souvenir des audiences du mercredi matin auprès de la direction des bureaux de banlieue.

Pour le syndicat des Télécoms de la Seine, la décentralisation était moins évidente mais tout aussi incontournable. Il était plus implanté sur les services de Paris que dans ceux de banlieue. Ceci a fait naître chez certains militants de ces services quelques hésitations qui se trouvaient renforcées par une direction de l'administration centralisée sur Paris. Le secrétaire général du syndicat, Jean Blanchon, et Louis Lespessailles, secrétaire général adjoint, ont beaucoup contribué à la réalisation de la décentralisation sur la base du rattachement au nouveau syndicat à partir de la situation géographique du service.

Pour la Seine-et-Oise qui a un syndicat mixte, Poste-Télécoms, la décentralisation facilite sa déconcentration.

Une mise en œuvre concertée de la décentralisation

Une fois le type de décentralisation retenu, les opérations se sont déroulées de façon concertée et coordonnée. Seuls les trois syndicats concernés peuvent prendre la décision de se décentraliser. Pour cela ils ont réuni des congrès extraordinaires : le samedi 15 octobre 1966 pour le syndicat des Services Postaux et celui des Télécoms ; le dimanche 16 octobre pour la Seine-et-Oise. Ensuite, les congrès constitutifs de tous les nouveaux syndicats, en fait ils l'étaient tous, se sont tenus chacun dans leur département le samedi 19 et dimanche 20 novembre 1966. Celui du syndicat des Télécoms de Paris a eu lieu le samedi 10 décembre. L'objectif était que chaque syndicat puisse fonctionner dès le 1^{er} janvier 1967.

Les congrès se réunissent le samedi et/ou le dimanche car les libertés syndicales n'existaient pas, seules quelques autorisations d'absences étaient accordées pour les congrès nationaux et pour les audiences. La plupart des réunions (bureau, commission, etc.) avaient lieu le soir après 18 heures, voire 20 heures ou le week-end.

Les congrès constitutifs ont réuni les délégués et les militants des services et sections des syndicats décen-

tralisés. Ainsi, pour diriger tous ces syndicats, se sont constituées de nouvelles équipes avec de nombreux militants et militantes qui pour beaucoup ont accédé pour la première fois à de nouvelles et importantes responsabilités. Cela a permis la promotion d'un grand nombre de jeunes militants. Par exemple dans les Hauts-de-Seine, sept membres du bureau sur dix ont moins de 30 ans. Six militants ont été élus secrétaire général pour la première fois : Daniel Adeline pour les Postaux de Paris ; Georges Bressol pour les Hauts-de-Seine ; André Vanberg pour la Seine-Saint-Denis ; Jean Bartholomé pour le Val-de-Marne ; Jean Marquebielle pour l'Essonne ; Raymond Trézéguer pour le Val-d'Oise.⁴

Quelle force syndicale est revenue à chaque nouveau syndicat ?

Le rapport du congrès de décentralisation du syndicat des Postaux de la Seine fait état de cette ventilation.

- Le syndicat des Postaux de Paris rayonne sur 18 bureaux centraux et 109 satellites, il compte 4 200 syndiqués répartis dans 97 sections syndicales.
- Le syndicat des Hauts-de-Seine reçoit 1 393 syndiqués dont 843 venant des Postaux, 115 syndiqués de Seine-et-Oise et 425 syndiqués venant des Télécoms.
- Le syndicat de Seine-Saint-Denis compte 808 syndiqués, 541 sont des ex. Postaux, 164 viennent de Seine-et-Oise et 103 sont des ex. Télécoms.
- Le syndicat du Val-de-Marne va compter 1 185 syndiqués : 638 ex Postaux, 117 ex Seine et Oise et 430 sont des ex. Télécoms.
- Le syndicat des Yvelines rayonne sur 262 bureaux reçoit 537 syndiqués et 22 sections syndicales, 299 syndiqués viennent des Services techniques et 238 des Services postaux.
- Le syndicat de l'Essonne avec 198 bureaux dispose de 20 sections et 360 syndiqués : 152 dans les Services techniques et 208 aux Services postaux.
- Le syndicat du Val-d'Oise pour 187 bureaux a 27 sections et 514 syndiqués, 179 aux Services techniques et 335 aux Services postaux.

Particularités et difficultés

Il a fallu trouver une solution à certaines particularités et surmonter quelques réticences. Les équipes centralisées de l'« extra-muros Télécoms », mobiles et opérationnelles sur toute la Seine-et-Oise et administrativement dépendant de la rue Bertrand à Paris, ont été rattachées au Syndicat des Télécoms de Paris. En outre leur pérennité était incertaine.

Au Centre national d'études des télécommunications (CNET) d'Issy-les-Moulineaux et de Bagneux,

4. Aux Télécoms de Paris Jean Blanchon est réélu secrétaire général. René Berthelot, qui était secrétaire général de la Seine-et-Oise, devient celui des Yvelines.

bien des militants appréhendent de ne plus être rattachés à un syndicat Télécoms. Ils avancent l'argument d'être un organisme national Télécoms avec d'autres centres en province, dont un important à Lanion (Côtes-d'Armor), pour souhaiter être dans une structure nationale. Finalement, le rattachement s'est fait au syndicat des Hauts-de-Seine avec la mise en place d'une coordination inter-centres. Les ateliers de Malakoff, service de maintenance du matériel et des locaux des bureaux de poste de Paris, étaient affiliés au syndicat des Télécoms de la Seine, sans doute du fait de leur forte concentration en ouvriers d'État et de l'importance numérique de cette catégorie aux Télécoms. Au moment de la décentralisation, le rattachement s'est fait sur les Hauts-de-Seine en raison de la localisation géographique. Cela donne vie à une section syndicale CGT très forte, animée par Raphaël Guibert. Aux CAP, elle obtient des résultats avoisinant les 90%. La section syndicale des Services des LGD (pose et entretien des lignes à grande distance) de Montrouge, qui était rattachée à une section nationale, a rejoint le Syndicat des Hauts-de-Seine quelques années après.

Progressivement les choses se sont mises en place et les difficultés, dont certaines importantes, ont été surmontées. D'abord, celle des locaux puisque chaque syndicat va s'installer dans son département. Des solutions ont été trouvées en lien avec les unions départementales CGT également en cours de création et elles-mêmes en recherche de locaux. Ces structures interprofessionnelles ont le souci d'héberger avec elles le plus grand nombre de syndicats professionnels.

Ensuite, celle de l'appareil technique pour l'édition du matériel et des tracts. Financièrement il était impossible de doter immédiatement chaque syndicat de moyens appropriés à une propagande de qualité. En effet, à l'époque, le tirage des tracts et du matériel nécessitait une personne pour taper les stencils à la machine à écrire, dessiner les titres au normographe avec une sorte de stylet métallique ou bien avec un stencilgraphe électrique. Ensuite l'impression s'effectuait, recto-verso, en fixant les stencils sur les rouleaux d'une machine rotative appelée « SAM » qui utilisait du papier spécial (un peu buvard) en bobine de 29,7 cm de large. En fonctionnant cette ronéo faisait un bruit très caractéristique avec un claquement sec au massicotage de chaque tract. Et comment ne pas se souvenir de l'odeur forte de l'encre utilisée qui imprégnait les tracts qui la gardaient longtemps. Georges Vouhé, trésorier du Syndicat des Postaux, était chargé de l'appareil technique. Avec Colette, la secrétaire dactylo, ils réalisaient des prouesses de tirage en qualité et en quantité.

Au démarrage, c'est donc l'appareil technique régional qui a fonctionné comme une sorte de coopérative de production du matériel syndical qui avait été mis en place lors de la première décentralisation. Les tracts étaient facturés au prix de revient. Pour ce qui concerne les finances des syndicats, il a été procédé

à un partage en conservant un fonds commun destiné à l'appareil technique.

La coordination

Pour mettre en place les nouvelles structures et réaliser la décentralisation sans cassure et sans à coup, il a été prévu, dans un premier temps, de faire fonctionner des bureaux inter-départementaux sous la direction des militants qui dirigeaient auparavant les départements éclatés, c'est-à-dire Sandrine Béliard pour les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne; René Berthelot pour les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise. Mais une coordination plus générale de l'ensemble des syndicats des PTT s'imposait avec la mise en place de l'organisme adéquat: une union régionale.

Un Comité régional, réuni le dimanche 20 octobre 1967, en précise les tâches, les structures et le fonctionnement. Un paragraphe de l'introduction du rapport l'exprime bien: « si la première phase de notre organisation commandait de s'attacher en tout premier lieu à permettre aux nouveaux syndicats de s'organiser et s'affirmer, nous devons, maintenant que cet objectif est atteint pour l'essentiel, nous préoccuper de l'organisme de coordination indispensable: la Région parisienne de la Fédération CGT des PTT ». Il a été prévu et décidé que le Bureau régional serait formé des douze secrétaires généraux des syndicats qui composent la région.⁵ Le secrétariat de ces syndicats constituerait le Comité régional. Pour le congrès chaque syndicat aurait un nombre de délégués égal à celui des membres de sa commission exécutive. Un congrès a été prévu pour début 1968.

Cette décentralisation mise en place, chaque syndicat a évolué et s'est développé selon ses particularités et la personnalité de ses militants. La grande grève de 1968 a fortement contribué à l'affirmation et à la cohésion des nouvelles équipes. Mais c'est encore une autre histoire.

Georges BRESSOL

5. Les secrétaires généraux: Daniel Adeline (Postaux de Paris), Jean Blanchon (Télécoms Paris), Michel Delugin (Bureaux gares et ambulants), Camille Senon (Services financiers), André Mètreau (Services Auto), Guy Dubessay (Seine-et-Marne), René Berthelot (Yvelines), Jean Marquebielle (Essonne), Georges Bressol (Hauts-de-Seine), André Vanderburg (Seine-Saint-Denis), Jean Bartholomé (Val-de-Marne), Raymond Trézéguet (Val-d'Oise). Ainsi que Jean Abbadie Secrétaire général et Georges Vouhé, trésorier.

Il y a 50 ans Des jeunes postiers syndic

En 1959, l'arrivée de jeunes postulants plus nombreux dans les services des PTT liée au changement de générations, et le retour de De Gaulle au pouvoir, générateur de quelques illusions, amènent la Fédération des PTT à perfectionner son

Sont examinées successivement les grandes questions que l'on retrouve en permanence, sous la signature d'une douzaine de jeunes, « journalistes » et militants.

place, mais seulement pendant 3 mois, et encore faut-il ne pas être au-dessus de l'indice 150 ».

En 1960, l'administration publie un état par région des places disponibles en dortoirs ou en foyers.

Il y en a 505 en Province et 506 à Paris. Alors qu'à l'époque 10 000 postulants sont nommés chaque année en région parisienne. Dans le même temps 2 184 jeunes suivent des cours professionnels, le service social admet que 10 % ont trouvé place en foyers, 70 % à l'hôtel ou chez un particulier, le reste étant hébergé en famille.

sont à l'époque très faibles et la réponse administrative à leur niveau...

Quant aux hôtels proposés ce sont bien sûr ceux des dernières catégories. On voit des chambres minuscules et parfois sans fenêtres, ouvrant sur un couloir intérieur et quelquefois même dans des hôtels de passes, le rédacteur de cet article l'a vérifié.

Comment s'étonner alors de l'obsession des jeunes pour le retour vers le pays. D'où l'importance des tableaux de vœux et des mutations, alors que l'automatisation du téléphone et déjà la suppression des bureaux de poste dans les régions rurales... bloquent les possibilités de retour. « *Jeunes PTT* » montre la voie des solutions qui tournent toutes autour de la réduction du temps de travail : le progrès technique doit profiter au service du public et à ceux qui le servent.



action de communication vers les jeunes. Un mensuel fédéral gratuit spécifique est créé : « *Jeunes PTT* ».

Il paraît régulièrement jusqu'en 1962, son existence est relativement brève. Rédigé sous la responsabilité de la Commission des jeunes essentiellement de la région parisienne, son examen, 50 ans plus tard, offre une large idée de la situation des jeunes d'abord, de leurs aspirations et des réponses de la CGT. Cette étude réalisée exclusivement à partir de la collection de « *Jeunes PTT* », de façon analytique, et quelquefois littérale pour en préserver l'authenticité, constitue bien un morceau de l'histoire sociale de la corporation PTT.

La première priorité : le logement

12 ans après la fin de la seconde guerre mondiale, la France connaît encore une grave crise du logement, qui frappe surtout les grands centres. Les jeunes, derniers arrivés, en sont les premières victimes.

« Que fait l'administration » s'interroge « *Jeunes PTT* » : « Du provisoire, le mot à sa saveur et sa cruauté. A son arrivée à Paris, le débutant est logé en dortoirs ou en foyers pendant 3 mois, théoriquement, car c'est souvent moins. Une indemnité de 1,50 F (francs 1960) est attribuée à ceux qui ne peuvent y trouver

Les dortoirs ne sont qu'un pis aller en raison de leurs nombreux inconvénients : promiscuité, discipline, interdiction de visites, etc.

JCF écrit à leurs propos : « Celui qui a le malheur d'être dirigé sur le foyer de Boulogne Billancourt déchant vite. Impossible de rentrer après 22 heures, interdiction de laver, absence de réchaud dans les chambres, on ne doit pas fermer la porte à clef car à tout moment la gérante doit pouvoir se rendre compte de ce que vous faites ».

Bien sûr la CGT agit, dénonce les abus de pouvoir, rend compte des délégations menées auprès des Chefs de services et jusqu'au Ministère, mais les crédits sociaux

Les salaires

« Comment vivre avec nos traitements », écrit MR ... « La revendication de la CGT de 450 F mensuels représente une augmentation d'au moins 100 F par mois pour tous. Les jeunes se préparent aux luttes unies nécessaires, et ils seront, eux les plus exploités, à la pointe du combat ».

LB ... de Lille écrit : « Pour quoi vous, les syndicats, demandez-vous toujours une augmentation de 10 ou 15% ? Ce n'est pas bien pour nous jeunes facteurs qui gagnons le moins, car 10% à 300 F mensuels et à 600 F cela fait une différence et nous qui sommes jeunes serons bientôt écrasés ».

ou presque...

Qués à la CGT s'expriment

Les « télés », porteurs de télégrammes, sont dans les PTT les plus jeunes, et par conséquent les plus mal payés, 300 F mensuels pour les moins de 16 ans et 360 F au-delà.

« Nous revendiquons la suppression de cette injustice, car ayant tous le même travail ». Ils rappellent les luttes récentes qui ont permis d'obtenir à Paris : les 45 heures hebdomadaires, la pause casse-croûte, la titularisation à 18 ans et la prime de risques. Cependant dans l'édition suivante un télé de Montpellier écrit : « Vous dites que vous avez obtenu les 45 heures, sachez que nous à Montpellier on en fait toujours 48 ».

« Ça ne marche pas fort chez les télés, à Lille 23 sur 27 font confiance à la CGT. Cinq d'entre eux ont été faire une réunion à Roubaix, où il y a 7 télés, après discussion les 7 ont adhéré à la CGT. Et maintenant nous allons à Tourcoing... »

Mais c'est toujours la question des rémunérations qui revient. Au fil des pages on apprend qu'un agent débutant à La Poste gagne 405,91 F et qu'un agent technique des Lignes perçoit lui 392,37 F nets.

Une avancée : alors que la CGT demandait l'envoi aux soldats appelés d'un mandat de Noël de 100 F, celui-ci est accordé, mais à 30 F seulement par an.

Et puis il y a les grève. YP ... écrit sous le titre « ma première grève »... « d'un pas décidé nous nous dirigeons vers la Bourse du Travail pour assister au meeting. Là notre enthousiasme gran-

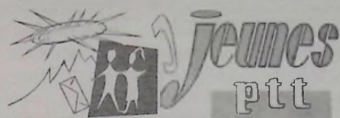
dit à la vue de cette foule animée des mêmes sentiments que les nôtres, une foule où les jeunes sont nombreux et apportent à cette journée un caractère gai, jeune, vivant ».

Les conditions de travail

Une jeune stagiaire décrit l'ambiance de travail à Paris Chèques : « une salle de travail dans une chaleur étouffante, fenêtres fermées à cause des courants d'air, et deux petits ventilateurs pour une soixantaine de personnes. Dans le bruit, se livre une sorte de course contre la montre. Les employées travaillent poursuivies par l'idée qu'elles n'arriveront pas à finir et que si elles ralentissent un peu, c'est tout le groupe qui sera retardé ».

CB ... écrit : « C'est encore dans les Bureaux-Gares que les conditions de travail des jeunes sont les plus pénibles : arrivant de tous les points de France, pour accomplir un stage qui peut se prolonger 5 ou 6 ans, les voilà dépayés, entrant dans un grand univers nouveau, fait de bruit, de lumière artificielle, de poussière et de sueur. Car on ne chôme pas, quand il s'agit de fermer à l'heure, le train n'attend pas et tout doit partir ».

Au téléphone, ce n'est pas mieux. LB ... écrit : « Les centraux téléphoniques sont presque toujours sales et mal éclairés, comme à Paris Inter Poissonnière. Nous sommes là pour travailler, nous rabâche-t-on. A la fin de chaque demi-heure, la surveillante relève le nombre des communications efficaces établies indiquées au compteur, s'en suivent des



FÉVRIER 1982 — N° 4
Mensuel

Rédaction-Administration - Fédération Française C.G.T.
215, rue Lafayette, PARIS 10^e - Tél. 4028 8438

Après la Grève du 1^{er} Février

L
E
C

G. FRISCHMANN
MONTPELLIER
DÉFENSE DE LA DÉMOCRATIE
INTERNE EN LA POSTE

COUVER POUR 02

SE LOGER!..

Problème n° 1 pour
tous les Jeunes des P.T.T.

E
E



OCTOBRE 1982 — N° 6
Mensuel

Rédaction-Administration - Fédération Française C.G.T.
215, rue Lafayette, PARIS 10^e - Tél. NOX 8438

PREMIER ANNIVERSAIRE

P
M
V

MARCEL PILLET
Toulouse - Le Bureau

Comment vivre...

Comment vivre... avec nos traitements

réflexions humiliantes vis à vis des collègues, le rendement toujours le rendement. Vous êtes jeunes pourtant, nous dit-on, nous à votre âge... ».

Quant à la formation professionnelle, un jeune des Gares écrit : « quand la vacation est terminée, il faut encore aller à l'école de tri, « Province » d'abord et « Paris » ensuite ; ces fameux « Paris » que certains ont tant de mal à obtenir et qui, une fois passés, restent pour tous un très mauvais souvenir. Toutes ces heures passées à l'école de tri ne sont qu'insuffisamment compensées par les quelques jours de congés octroyés généreusement par l'administration aux seuls candidats qui réussissent dans les délais impartis. Passés ces délais, les PV pleuvent et les heures de travail ne reçoivent plus aucune compensation ».

La guerre d'Algérie

En 1960, « les évènements d'Algérie », selon le vocable officiel de l'époque, la guerre, en fait, dure déjà depuis 5 ans. 500 000 appelés y sont, souvent pour 30 mois alors que le service légal n'est « que » de 18 mois. Il n'est pas étonnant que le retour à la paix lié à celui des soldats et l'exigence de négociations soient constamment évoqués.

RH ... écrit . « Je pense que pour les jeunes de notre génération, c'est la guerre d'Algérie qui nous aura marqués le plus, 1 300 tués déjà parmi les soldats, c'est le bilan officiel ».

Un autre : « Cette guerre est notre cauchemar à tous : pour les garçons, c'est la

perspective au mieux de deux années de souffrance..., pour les filles c'est le frère, le fiancé, le mari, à qui chaque minute peut être fatale ».

« **Jeunes PTT** » salue la mémoire d'Aimé ALIBERT, ouvrier aux ateliers des PTT du Bd Brune à Paris, tué à 20 ans dans les Aurès. Le journal relate la manifestation qui à l'appel de la CGT, de la CFTC et de FO, a réuni 400 de ses camarades sous son portrait fleuri, pour une minute de silence et de souvenir, l'exigence de la paix.

C'est aussi le temps où René BOYER, alors agent de Paris Chèques, est en prison pour 2 ans, pour avoir refusé de porter les armes contre le peuple algérien.

« **Jeunes PTT** » aborde aussi le problème de fond, celui de la colonisation et de l'émancipation des peuples coloniaux.

La bourgeoisie prétend que le développement économique, politique et humain des pays colonisés d'Afrique et d'ailleurs, amené par la France, a bénéficié de cette présence, et que par conséquent le maintien de la situation existante est le garant de l'enrichissement futur.

Les images d'Epinal ne manquent pas. Les plus classiques consistent à montrer les coloni-

sateurs comme des pacificateurs et comme les protecteurs de la civilisation dans des pays de sauvages. Pour ne citer que deux « belles figures » de la conquête LYAUTEY et GALLIENI, « **Jeunes PTT** » rappelle les massacres qui ont marqué leurs passages.

Quant au développement qui a suivi la conquête, si les enseignants, techniciens et ingénieurs, médecins, etc. avaient pour la plupart des préoccupations humanitaires, le système colonial et les hommes qui en étaient les maîtres n'avaient d'autres

but que de servir les intérêts colonialistes.

Quoi d'étonnant que les jeunes soient toujours plus nombreux dans les actions pour la paix, alors que de plus en plus on s'enfoncé dans la guerre, la répression et la torture.

Dans la même édition « **Jeunes PTT** » dénonce la répression de la manifestation algérienne qui, le 17 Octobre 1961, amena le Préfet PAPON à jeter la police contre elle, au mépris de nombreux morts et blessés. Il dénonce aussi qu'au centre de tri de Paris Gare du Nord

★
Après avoir lu
ce journal,
faites-le lire
aux jeunes qui
vous entourent !
★

Rédaction-Administration : Fédération CGT des P.T.T.
212, rue Lafayette, PARIS (10^e) - Tél. NOR 54.90

L'augmentation de nos traitements ? 2,25 % !!!

A NOUS reste-t-il encore à craindre ? Nous allons être augmentés de 2,25 % au mois de janvier. C'est celui de 2,25 % que nous aurons pour nos salaires.

Paris, pour Noël, on attendait 6 000 francs comme prime d'hiver.

Cette prime, le patron ne l'a pas versée. Les services des Impôts ont 20 millions et ça les inquiète, dans les autres des factures de 28 millions, mais dans les autres de nombreux salaires, salaires inférieurs et de nombreux salaires inférieurs, mais il y a aussi un autre moyen de payer.

Mais, les salaires augmentent ? Non, ils restent les mêmes. 50 000 francs par mois, c'est tout ce que nous aurons. Mais les salaires sont-ils en baisse ? Le secteur public, non, ce n'est pas le cas.

De ces gens, combien en aurons-nous ? Bien que les municipalités de traitement sont en baisse, c'est de moins en moins.

Nous devons donc continuer à pression. Car M. Debré a été d'un grand rôle dans un jeu de plus pour 1962.

Et si vous n'êtes pas contents, le questionnaire ? C'est bien la « république » que nous aurons !

“ Paix en Algérie ! OAS, assassins ! ”

Manifestation des jeunes de Belleville le 4 décembre dernier contre l'O.A.S. (Voir en page 2)

On... nous veut, M. Debré nous veut les salaires, les autres et tout ce qu'il y a de plus dans les autres salaires.

Les travailleurs nous ont fait. Et le gendarme dans la fonction publique que nous aurons.

Et son leur salaire inférieurs, ils obligent le gouvernement à donner satisfaction ?

P.S. — Nous lisons dans le journal le mensuel « Les Echos » du 8 décembre, qu'il manque 20 000 francs par mois dans le traitement d'un facteur.

Mons. M. Debré, l'Etat nous en veut, mais le journal des autres de l'industrie que nous aurons ?

Deuxième P.S. — Le traitement du Préfet de Seine et de la Seine est de 78 millions en 1957 à 226 millions pour 1962. Plus de trois fois plus !

Il manque 20 000 francs au facteur, mais de Seine et de la Seine est de 78 millions en 1957 à 226 millions pour 1962. Plus de trois fois plus !

Et les jeunes devraient se rendre ?

Il n'en est pas question !

plusieurs postiers algériens ont été matraqués à la sortie même du centre. A Bagneux, 15 élèves marocains du cours de CIEM ont été arrêtés et internés plusieurs jours, malgré l'intervention du Consul du Maroc à Paris. La chasse au faciès se développe, de même que le climat raciste que certains veulent créer en France, comme il existe en Algérie, où ratonnades, lynchages et tortures se multiplient.

Cela justifie tout à fait la participation des jeunes aux actions pour la paix mais aussi leurs initiatives propres. En novembre 1961, alors que l'OAS (Organisation de l'Armée Secrète, faite d'ultras et de militaires félons) multiplie les crimes en Algérie et en France, douze organisations de jeunes appellent à manifester.

La commission des jeunes des PTT d'Ile de France diffuse largement l'appel. 20 000 jeunes parcourent les grands boulevards de Paris de la République à l'Opéra aux cris de « OAS assassins, paix en Algérie ».

Le lendemain la presse rend compte de cette manifestation, encore que pour certains journaux on sache « hiérarchiser » l'information. La preuve : le même soir quelques centaines de jeunes excités réunis au palais des sports de Paris, pour un « festival du rock and roll » s'en prennent aux fauteuils, qu'ils cassent avec application.

« Paris jour », aujourd'hui disparu, titre : « La guerre du rock aura-t-elle lieu ? Allons-nous mourir pour le rock ? ». Suivent deux reportages et une demi page de photos.

Certains journaux savaient aller à l'essentiel !

Rappelons que le 8 Février 1962, alors que « **Jeunes PTT** » arrête sa parution, deux jeunes des PTT, Anne-Claude GODEAU de Paris Chèques et Jean-Claude BERNARD des Télécoms de Paris, sont tués par la police du même PAPON lors d'une manifestation contre l'OAS.

L'Évolution du Monde

Dans « **Jeunes PTT** » on aborde aussi des questions générales. Alors que débute l'exploration de l'espace, — le premier sputnik est lancé à la fin de 1957, certains font la fine bouche — d'autant qu'elle est d'abord soviétique.

Aux sceptiques qui posent la question : « A quoi ça sert ? », on rappelle que le physicien FARADAY, à qui la question avait été posée en son temps à propos de ses propres découvertes avait simplement répondu : « A quoi ça sert un nouveau né ? ». Après 50 ans on mesure la pertinence du propos.

« **Jeunes PTT** » souligne que la France est trop sous équipée en équipements sportifs. On considère qu'elle a alors 20 ans de retard sur les nations voisines en matière de stades, de piscines et d'autres arènes sportives. Pour une fois le Ministre des sports (HERZOG, ex.vainqueur de l'ANNAPURNA, premier 8 000 m atteint dans l'Himalaya) le confirme.

La presse écrit beaucoup à l'époque sur « les blousons noirs », ces bandes de jeunes garçons que déjà l'inaction pousse à provoquer la socié-

té des adultes. La vérité c'est que l'équipement socioculturel pour les jeunes est à l'image de l'équipement sportif. On n'a pas construit en France une piscine couverte depuis 25 ans, avant la guerre ! Le stade de 100 000 places est toujours en projet, il le sera encore pendant 40 ans, seules quatre maisons de jeunes existent à Paris. On ne peut tout de même pas passer sa vie entre les murs d'une chambre rarement confortable, ou au café où juke-box et flipper constituent les succédanés. Alors beaucoup de jeunes sont dans la rue, et bonjour les débordements.

Temps libre et Loisirs

« **Jeunes PTT** » consacre une large place à la question des loisirs, qui avec le recul apparaît hypertrophiée et parisienne pour un journal syndical national. A cela deux explications. Le journal est le fait de la commission des jeunes de Paris, qui à cette époque organise beaucoup de manifestations touristiques, culturelles, sportives ou simplement festives. Il constitue un moyen privilégié de communication sur ces réalisations. Le second est que cette activité répond pour les jeunes, déracinés pour la plupart, au besoin de se retrouver en groupes et de se distraire, à une époque où se développent des moyens de déplacement individuel et les rares retours temporaires au pays.

Du côté sportif : ce sont les jeunes filles de la CNE qui créent, les premières, une équipe de basket, équipe qui sera suivie de beaucoup d'autres et notamment par

les garçons en foot, rugby... chaque fois créées à partir d'un bureau ou service différent. Des épreuves de masse sont organisées, tournois de sixte, de foot et de rugby. « **Jeunes PTT** » appelle au développement du club, tout en se défendant d'ignorer l'ASPTT que l'on souhaite plus présente près des jeunes. Cependant on la critique beaucoup...

Aux limites des loisirs et de l'action, on relève aussi de nombreuses soirées organisées à la Bourse du Travail sur des sujets tels que : la résistance, le marché commun, la conquête de l'espace, l'Afrique et l'indépendance et des soirées d'éducation syndicale.

Des cours oraux de préparation aux principaux concours administratifs se tiennent également le soir à la Bourse du Travail, en complément de préparation par correspondances placées sous la responsabilité de la fédération.

En 1961 « **Jeunes PTT** » cesse de paraître sans rien écrire sur cet arrêt. La fédération CGT qui l'avait créé, a ressenti alors le besoin de repenser sa communication vers les jeunes, en l'intégrant mieux dans le Journal Fédéral et la presse de catégorie, pour souligner son caractère syndical et fédéral. Les commissions des jeunes constituées alors n'en continuent pas moins à développer leurs actions diversifiées, et les jeunes militants à s'exprimer.

Si la spontanéité y a perdu un peu, la réflexion y a certainement gagné, et par conséquent la CGT aussi.

Nous avons reçu

- Le N° 9 du **Bulletin de nos amis de Loire Atlantique** toujours d'une très grande richesse. D'abord une étude de René Bidouze sur le statut des fonctionnaires, qui fait dire à Roger Guiraud dans son édito que « René est sans doute le meilleur spécialiste actuel du statut des fonctionnaires ». Un tableau très explicite des adhérents à la CGT PTT en Loire Atlantique de 1944 à 2005. Les femmes dans la grève en 1909 et d'autres rubriques tout aussi intéressantes.

Nos amis disent au revoir à René Meyer décédé le 10 Août 2006. C'était l'un des auteurs du livre "la fédération CGT des PTT en Loire Atlantique de 1900 à 1974". Au revoir auquel nous nous associons.

- Les cahiers de la **Région Rhône Alpes** qui traitent des « aperçus internationaux » liés à l'histoire de la CGT.
- Une nouvelle page de l'activité catégorielle de la **Fédération**. Après le colloque sur « La bataille des techniciens de 1969 à 1978 », nos amis **Receveurs** retraités ont publié une brochure de 16 pages qui retrace leurs luttes de 1977 à 2000. C'est une démonstration du rôle des commissions de catégories dans notre Fédération, sources de luttes catégorielles avec à la clé des succès revendicatifs, la défense du service public et le renforcement de la CGT. Au fil des années on retrouve les noms de ceux et celles qui ont animé la Commission Nationale. On peut se procurer la brochure à l'IHS : envoyer 2 timbres pour l'envoi. Merci.
- Un livre d'Antoine Porcu « *Héroïques femmes en résistance* » Tome 1 - préface de Marie Georges Buffet, qui retrace la vie et l'activité résistante de 76 femmes, dont Madeleine Colin.

RÉABONNEMENT - ADHÉSION 2007 : ATTENTION !

Compte-tenu que maintenant nous payons les frais d'envoi du Relais (1,44 Euro) le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter l'abonnement de 13 à 15 Euros. Vous remarquerez que 2 Euros de plus ne compensent pas l'augmentation des frais engagés (1,44 X 4 = 5,76 Euros).

- Nous parions donc sur la vigilance de nos abonnés pour payer très vite leur abonnement et adhésion 2007, voire pour certains leurs abonnement et adhésion 2006.

- Nous travaillons à épurer notre liste d'abonnés de ceux et celles qui n'ont pas payé depuis 3 ans.

Nous rappelons que le chèque est à établir à l'ordre de l'IHS CGT PTT CCP 2062580 R Paris.

Michel BECQUIE vient de nous quitter. Il fut de nombreuses années membre du Bureau Fédéral et fil conducteur de l'activité catégorielle chez les Receveurs Distributeurs et Receveurs. Animateur infatigable des luttes, polémiste redoutable, ayant le sens de l'humour indispensable pour être ce qu'il fut, un militant près du personnel.

La brochure qui retrace les luttes des Receveurs et Receveurs Distributeurs, dont nous parlons ci-contre, en publiant de nombreuses photos où on le voit dans les manifestations, lui rend un bel hommage auquel l'IHS s'associe.

VIE DE L'IHS

Le cycle des débats Bureau Fédéral - CE Fédérale - Conseil National sur le rôle et la place de l'histoire sociale dans l'activité syndicale avec la fédération s'est terminé au Conseil National de Bussang les 12 et 13 Octobre. Maintenant ces débats doivent se poursuivre dans les régions et départements.

Les adhérents qui souhaitent se procurer le dossier peuvent le commander à l'IHS avec un timbre pour l'envoi.

Le 23 Septembre

Notre ami **René Sabourdy** a reçu la **Médaille de chevalier de la légion d'honneur**, pour son engagement dans la Résistance, des mains de Camille Senon.

Maryse Dumas, Secrétaire confédérale, a dans son allocution, souligné combien les hommes comme René avaient apporté au renouveau du pays après la guerre. Maryse cite les vers d'Aragon

*« Alors ceux-là qui se levèrent
fût-ce un instant, fussent aussitôt frappés
en plein hiver furent nos primevères
et leur regard eut l'éclair d'une épée ».*

Au sein de notre fédération, il a été l'un des responsables qui ont animé les batailles revendicatives et permis l'enracinement de la CGT. René, l'IHS te transmet toutes ses félicitations pour cette distinction qui honore tous les hommes épris de justice sociale et de liberté.

Chartes d'Amiens

De nombreux colloques ont eu lieu sur le congrès d'Amiens en 1906 et la charte d'Amiens. En attendant la publication des travaux de l'IHS CGT, on peut se procurer une étude sous forme de brochure réalisée par l'IHS confédéral. Etude qui montre que les débats qui ont abouti à la charte ont traversé tout le 20^e siècle et continuent à interroger le mouvement syndical actuel.

Prix 5 Euros. A commander à l'IHS Confédéral « Le congrès de 1906 et la charte d'Amiens ».

Vente du livre *Jean Grandel un homme du peuple dans l'histoire*.

A ce jour 161 livres sont vendus.

Présenté au Conseil National, aux rendez-vous de l'histoire de Blois, à Châteaubriant, au Comité Régional CGT de la Région de Montpellier... il a connu partout un très bon accueil. Vous trouverez ci-joint dans l'enveloppe un bon de commande.